

**Arrêté du 5 septembre 2012 portant désignation de magistrats chargés du ministère public
devant une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes
NOR : JUSC1233163A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu les articles L. 822-7 et R. 822-35 du code de commerce ;

*Vu l'arrêté du 18 mars 2004 portant désignation d'un magistrat chargé du ministère public devant la chambre
régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Bourges ;*

*Vu l'arrêté du 20 mars 2007 portant désignation d'un magistrat suppléant chargé du ministère public devant la
chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Bourges ;*

Vu la proposition du procureur général près la cour d'appel de Bourges, en date du 9 août 2012,

ARRÊTE

Article 1

Sont désignés pour exercer les fonctions de ministère public auprès de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Bourges :

M. Jean-François BOHNERT, avocat général près ladite cour, titulaire, en remplacement de M. Philippe VIOLETTE.

M. Philippe VIOLETTE, avocat général près ladite cour, suppléant, en remplacement de M. François RIFFAUD, appelé à de nouvelles fonctions.

Article 2

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 5 septembre 2012.

La garde des sceaux, ministre de la justice, et
par délégation,
La sous-directrice du droit économique,

Aude AB-DER-HALDEN